



Photo UPI

M. Georges Pompidou préside, à Paris, la séance d'ouverture de la réunion au sommet des neuf membres de la Communauté économique européenne. Il est entouré du premier ministre français, M. Pierre Messmer (à droite) et de son ministre des Affaires étrangères, M. Maurice Schumann.

A côté de ce dernier, l'on voit M. Valéry Giscard d'Estaing, son ministre des Finances, et, à l'extrême gauche de la photo, M. Jack Lynch, ancien premier ministre d'Irlande, un des trois pays récemment admis au Marché commun.

Gaule, est un genre de sous-cabinet dont les membres à plein temps ont des domaines de compétence tels les relations extérieures, la politique sociale et la politique industrielle.

Projet de constitution avant 1975

D'ici à 1975, toutes ces «institutions communautaires» – Conseil des ministres, commission, parlement, comité économique et social – doivent produire un rapport sur la possibilité de «transformer, avant la fin de l'actuelle décennie et dans le respect absolu des traités déjà souscrits, l'ensemble des relations des États membres en une Union européenne...» Il s'agit en somme de rédiger un projet de constitution qui serait présenté à une conférence au sommet ultérieure. Là encore, selon le calendrier établi, la mise en œuvre des nouveaux arrangements se ferait par étapes échelonnées sur une période de cinq ans. Dans l'intervalle, la période de transition pour les trois pays admis en 1973 se sera écoulée à la fin de 1977.

Au cours d'observations faites après la réunion au sommet, M. Sicco Mansholt, ancien président de la Commission européenne, a exprimé l'avis que cette réunion pourrait avoir beaucoup d'importance ou très peu. Et Raymond Aron écrivait dans

Le Figaro qu'avec ou sans la Grande-Bretagne, l'Europe unie ne présente plus l'aspect d'un Grand Dessein; œuvre de gouvernements et de fonctionnaires, elle relève de la réalité, réalité pourtant lointaine et prosaïque aux yeux du simple citoyen.

Ces commentaires désillusionnés émanent d'hommes qui mesurent les progrès de la Communauté non par rapport aux longues périodes de l'histoire d'une Europe belliqueuse, mais en fonction des rapports de puissance dans le monde et des défis qui en découlent. Verbiages, calendriers, plans et projets de plans se jugent par rapport à la réalité.

En tant que puissance mondiale, la Communauté n'a exercé jusqu'ici qu'une très mince influence. Elle ne participera à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe que par l'intermédiaire de ses membres, et seuls quelques pays membres participeront, avec les États-Unis et le Canada, aux négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR). Au chapitre de la défense, la Communauté n'a d'autre politique que celle de l'Alliance atlantique, avec laquelle la France a souvent été en désaccord. La France n'appartient ni à l'Eurogroupe de l'OTAN, ni à la structure militaire inté-